91. Monge aux régents de la République de St Marin

Auteurs : Monge, Gaspard

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Transcription & Analyse

Transcription linéaire de tout le contenu
Rome, le 14 floréal de l'an V de la République française une et indivisible

Monge, membre de la Commission des arts de la République française en Italie,
aux capitaines régents de la République de Saint-Marin

Citoyens régents,[1]

La Commission des arts et sciences en Italie a reçu hier une lettre du général en chef Bonaparte[2] en date du 18 germinal dans laquelle se trouve l'article suivant : "Je prie le citoyen Monge de s'informer si la République de Saint-Marin a reçu une lettre que je lui ai adressée de Bologne et dans laquelle je lui accordais des canons, du blé et autres objets qu'elle paraissait désirer".[3]
Il paraît que la réponse que vous lui avez faite ne lui était pas parvenue à la date du 18 germinal.[4]
Vous trouverez peut-être convenable, citoyens régents, d'adresser au général un duplicata de cette réponse, dans laquelle vous l'informeriez de plus si ses ordres ont été exécutés et des parties qu'il resterait encore à mettre en exécution, s'il y en a.[5]
J'ai les plus grandes obligations au général qui veut bien continuer à me prendre pour son organe auprès de la République de Saint-Marin, et qui me procure ainsi une nouvelle occasion de vous assurer de ma vénération pour elle et de mon respect pour ses estimables magistrats.
Salut et respect.

Monge

[1] Le 12 germinal an V [1 avril 1797], Marino FRANCESCONI (? - ?) et Antonio ONOFRI (? - ?), les capitaines régents que Monge a rencontrés lors de sa mission à Saint-Marin ont été remplacés par Giuliano BELLUZI (? - ?) et Girolamo PAOLINI (? - ?).

[2] Napoléon BONAPARTE (1769-1821).

[3] Lettre de Bonaparte à Francesconi et Onofri, capitaines régents de la République de Saint-Marin, Modène, le 10 ventôse an V [28 février 1797] (1413, *CGNB*).

[4] Voir les lettres n°64 et 65 mais aussi les lettres n°55, 56, 57 et 58.

[5] Voir les lettres n°96 et 97.

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1797-05-03
Date du calendrier révolutionnaire14 floréal an V
GenreCorrespondance
Sujets

- Bonaparte, Napoléon (général)
- Commission des sciences et des arts (Italie)
- Saint-Marin

Mentions légales

- Fiche : Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

- Images : Collections École polytechnique (Palaiseau, France). Reproduction sur autorisation.

Éditeur de la ficheMarie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Contributeurs

- Dupond, Marie (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Information générales

LangueFrançais
CoteIX GM 1.110
Nature du documentBrouillon autographe.
Etat général du documentMoyen
Localisation du documentBibliothèque centrale de l'École polytechnique / Centre de Ressources Historiques. (Palaiseau, France).

Les mots clés

Bonaparte, Napoléon (général), Commission des sciences et des arts (Italie), Saint-Marin

Informations éditoriales

PublicationInédit.
Destinataire

- Francesconi, Marino
- Onofri, Antonio

Contexte géographiqueRome
Lieu d'expéditionRome (Italie)
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 12/01/2018 Dernière modification le 05/02/2024

Rome le 14 floréal de l'an 5.

110

Monge
aux deux Regens de la Rep. de St-Marin

C. R.

La Commission des arts et sciences en Italie a reçu hier une lettre du general Bonaparte en date du 18 Germinal dans laquelle se trouve le passage suivant.

[illegible] Monge &c.

Il paraît que la réponse que vous aurez faite au général ne lui était pas parvenue à l'époque 18 germinal.

Vous trouverez peut-être convenable, Cit. Rég. de lui en adresser un duplicata dans lequel vous l'informeriez de plus ~~[illegible]~~ si ses ordres ont été exécutés, et des parties qu'il reste encore à mettre à exécution.

J'ai les plus grandes obligations au Général ~~[illegible]~~ qui veut bien continuer à me prendre pour son organe auprès de la Republique de St Marin, et qui me procure ainsi une nouvelle occasion de ~~[illegible]~~ affirmer de ~~[illegible]~~ ma vénération pour elle, et de mon respect pour ses Magistrats.

Salut et respect

M.